



PÈCHE DE ZELHEMI.



PÈCHE DE BONLEZ.

PÊCHE DE BONLEZ.

Cette nouvelle variété, déjà cultivée depuis un certain nombre d'années dans le jardin de M. le duc de Loos, à Bonlez, où elle a été obtenue de semis, n'est pas encore répandue dans le commerce : elle le mérite cependant à tous égards, en raison de sa beauté, de sa bonté et de la certitude de la voir mûrir sous le climat de la Belgique. C'est en 1847 que j'ai eu occasion de la déguster pour la première fois, à la suite d'un envoi qui m'en a été fait.

Le fruit est gros, rond, déprimé ; sa moyenne mesure 8 centimètres en hauteur et 9 en largeur ; la couture est profonde, se continue jusque vers le milieu du fruit et le sépare en deux parties d'inégales hauteur et largeur. Le point pistillaire est petit, jaunâtre, proéminent, placé au sommet et au milieu du fruit dans une cavité peu profonde, inclinée vers le ventre.

La cavité dans laquelle se trouve placé le pédoncule est large, ovale et profonde.

La peau mince, recouverte d'un duvet très-court et peu épais, se détache parfois de la chair avec difficulté ; elle est fortement colorée de pourpre foncé dans la partie exposée aux rayons solaires, et d'un vert jaunâtre à l'ombre.

La chair est fine, succulente, blanc jaunâtre, traversée de fibres rougeâtres autour du noyau ; sa saveur est sucrée, fondante, agréable.

Le noyau, qui mesure 45 millimètres en longueur, 50 millimètres en largeur et en épaisseur, est ovale, obtus à sa base, pointu à son extrémité opposée ; il est fortement renflé dans les deux tiers supérieurs de sa longueur, entièrement enveloppé par la chair, mais s'en détachant facilement.

Les joues sont convexes, rugueuses ; l'arête dorsale se bifurque à la base du noyau et se divise en trois vers son sommet ; les arêtes du ventre sont profondément découpées et obtuses, le sillon est étroit et profond ; le noyau s'ouvre très-facilement en introduisant la pointe d'un couteau à sa base ; il contient ordinairement une amande amère très-grosse, ovale pointue, mais il arrive aussi souvent qu'il s'en trouve deux.

La maturité de la *pêche de Bonlez* a lieu dans la seconde moitié de septembre.

L'arbre est vigoureux et fertile, son feuillage est ample ; on peut le placer en espalier au levant ou au midi. N'ayant pas eu occasion de voir sa fleur, je ne puis la décrire, non plus que celle de la suivante.

PÊCHE DE ZELHEM.

Arbre vigoureux et fertile, que nous croyons propre à l'espalier aux trois expositions du levant, du midi et du couchant.

Fruit moyen, rond, presque aussi large que haut, mesurant 75 millimètres en largeur et 74 en hauteur ; sa rainure, peu profonde, ne se prolonge que sur une longueur de 15 millimètres à partir du point pistillaire ; celui-ci, très-apparent, est placé au sommet du fruit, au bout d'un léger mamelon ; le pédoncule se trouve dans une cavité large et évasée.

La peau est recouverte d'un duvet épais ; sa couleur est jaune clair plus ou moins coloré de carmin vif, et pointillée de même couleur du côté du soleil ; elle est mince et se détache facilement de la chair, qui est blanche, fine, fondante, et dont l'eau abondante est sucrée, vineuse et d'un parfum des plus agréables.

Le noyau est assez gros, épais, irrégulièrement arrondi, obtus à sa base et se terminant en pointe très-effilée et aiguë.

Les joues sont convexes, rugueuses ; l'arête dorsale est large à sa base et se rétrécit graduellement pour se terminer en pointe acérée ; les sillons sont profonds et larges ; les arêtes du ventre sont proéminentes, obtuses ; le sillon est étroit et profond ; la longueur totale du noyau est de 50 millimètres, sa largeur de 25 et son épaisseur de 20 ; il se sépare facilement de la chair, quelques filaments blanchâtres y restent seulement attachés.

La pêche de *Zelhem* mûrit en haut vent vers la fin du mois d'août ; elle n'a pas encore été placée en

espalier, où il est probable qu'elle acquerra plus de volume et mûrira beaucoup plus tôt. Elle porte le nom de l'endroit où elle a été trouvée; je pense que ce sera une bonne acquisition pour nos jardins, la qualité du fruit lui assurant une bonne place à l'espalier, tandis que la vigueur de son bois permet de la cultiver en plein vent, toujours sous la réserve d'une exposition un peu ménagée, comme c'est le cas à l'égard de tous les pêchers qu'on élève en plein vent sous notre climat.

